

Image not found or type unknown



Mariage avec un sans papier

Par **kelemagni**, le **06/10/2008** à **15:52**

Bonjour,rrnJe voudrais prochainement me marier avec un sans papier.rnJe suis française en instance de divorce qui n'est pas prononcé à ce jourrnMon ami habite chez moirnJe voudrais savoir s'il peut ajouter son nom sur mes factures EDF ou bail, comme justificatifs de vie commune, bien que je ne sois encore divorcée mais séparéernLa procédure de divorce est très longuernMerci à vous